

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS - ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BAPAUME

**COMMUNE DE CHERISY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt et Un le 30 janvier à 10 H 00 le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick VISENTIN, Maire, suite à la convocation en date du 22 janvier 2021.

Etaient Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Messieurs André DESPLAT absent excusé et Pascal COUADIER qui a donné procuration à Madame Béatrice COUADIER.

Secrétaire de Séance : Madame Dorothée REGNIER

Objet : Demande par la SAS ARTOIS METHAGRI d'exploiter une unité de méthanisation

Une demande d'enregistrement en vue d'exploiter une unité de méthanisation Lieu dit « Les Puchots » sur la Commune de MONCHY LE PREUX a été déposée par la SAS ARTOIS METHAGRI dont le siège social est situé 7 rue Madelot 62156 BOIRY NOTRE DAME auprès de la Préfecture du Pas de Calais.

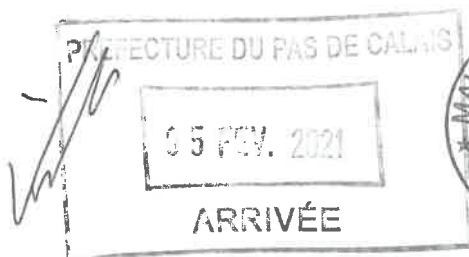
Cette demande doit être soumise à enquête publique selon les modalités fixées par le code de l'environnement.

Le dossier sera mis à la disposition du public à la Mairie de Monchy le Preux, commune d'implantation du projet du 28 décembre 2020 au 27 janvier 2021 inclus.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

Rendu exécutoire par sa publication  
et sa transmission en Préfecture le  
03 février 2021

Le Maire,



Fait et Délibéré les jours mois et an susdits  
Suivent les signatures  
Copie Conforme au Registre

Le Maire,  
Patrick VISENTIN

